



Comité des droits économiques, sociaux et culturels**Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, concernant la communication n° 47/2018***

Communication présentée par : M. V.

Au nom de : L'auteure et sa fille

État partie : Espagne

Date de la communication : 16 juillet 2018

Objet : Expulsion pour résiliation de bail

Réuni le 1^{er} mars 2019, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ayant examiné la demande de désistement de l'auteure, qui affirme que la décision d'expulsion dont elle avait fait l'objet a été annulée à la suite de l'approbation par le tribunal compétent d'un accord extrajudiciaire conclu avec les propriétaires du logement en vue du maintien du contrat de bail, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 47/2018, conformément à l'article 17 de son règlement intérieur provisoire relatif au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

* Adoptée par le Comité à sa soixante-cinquième session (18 février-8 mars 2019).

